



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

camping-caravaning

Question écrite n° 74657

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur le rapport d'enquête sur les campings aménagés, publié le 8 novembre 2001 par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, selon lequel 49,5 % des installations en activités sur 93 départements seraient soumises à des risques, tels que des crues torrentielles, des inondations lentes et autres glissements de terrains. En effet, au 30 juin 2001, cette enquête dénombre 4 750 campings à risques sur les 9 600 campings aménagés (11 000 en 1998), et cela dans 93 départements, soit 49,5 % de terrains exposés par rapport au parc total (47,3 % en 1998). Selon le rapport d'enquête, cette hausse est conséquente, en regard du fait que plusieurs départements ont revu à la baisse le caractère vulnérable de certains terrains. Environ 1 300 de ces campings seraient exposés à des risques multiples (28 % des campings exposés). Si une diminution du nombre des installations soumises au risque de crue torrentielle est constatée « au bénéfice » des inondations lentes, le nombre des campings en secteurs exposés à des mouvements de terrain est également en diminution, comme ceux soumis au risque nucléaire. L'enquête montre que cet état résulte d'une grande difficulté à mettre en application la réglementation en matière de prévention des risques. Il lui demande si des mesures seraient envisageables pour lutter contre cette dégradation des campings français.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74657

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1766